

ANATOMIE MORTE-VIVANTE II

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	personnelle
Zone/Cible	lanceur de sorts
Durée	1 minute/niveau (T)

Ce sort fonctionne comme anatomie morte-vivante I mais permet au personnage de prendre l'apparence d'un mort-vivant tangible de taille TP ou G. Si la forme choisie possède l'un des pouvoirs suivants, le personnage en dispose également : absorption de sang, bond, croc-en-jambe, escalade 18 m, étreinte, imitation des sons, immobilité, mimétisme, nage 18 m, odorat, RD 5/contondant, absence d'ombre (voir les Particularités de l'archétype de vampire), vision dans le noir à 18 m, vision nocturne et vol 18 m (bonne manœuvrabilité).

Sous cette forme, il gagne un bonus de +4 aux jets de sauvegarde contre les effets mentaux, l'étourdissement, la maladie, le poison et le sommeil. Si la forme est vulnérable à une attaque (comme la lumière du soleil), le personnage le devient aussi. * Mort-vivant TP. Si le personnage prend la forme d'un mort-vivant TP, il gagne un bonus de taille de +4 à la Dextérité, un malus de -2 à la Force et un bonus de +1 à l'armure naturelle. * Mort-vivant G. Si le personnage prend la forme d'un mort-vivant G, il gagne un bonus de taille de +4 à la Force, un malus de -2 à la Dextérité et un bonus de +4 à l'armure naturelle.